



# ***Cliniques Juridiques***

## **Volume 3 – 2019**

**Edito**

**Xavier Aurey**

*Pour citer cet article* : Xavier Aurey, « Edito », *Cliniques juridiques*, Volume 3, 2019 [<https://cliniques-juridiques.org/?p=580>]

*Licence* : Cet article est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution – Pas d’Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

## Edito

**Xavier Aurey**

1. Déjà la troisième année que le *Réseau des Cliniques Juridiques Francophones* publie sa revue consacrée à l'enseignement clinique du droit et plus largement aux relations entre les Facultés de droit et la communauté qui les entoure. Maintenant que notre colloque annuel est devenu bisannuel, j'avais une petite appréhension, en tant que directeur de la publication, de ne pas recevoir assez de propositions d'articles pour mettre sur pied un numéro de qualité. Mes craintes n'ont toutefois pas duré longtemps, et ce 3<sup>e</sup> volume de la revue *Cliniques Juridiques* nous prouve une fois encore qu'il y a un réel intérêt dans l'espace francophone pour une réflexion sur la pédagogie juridique, l'éthique du juriste et la mission des Facultés de droit. Les articles ne visent d'ailleurs pas seulement l'espace francophone puisque nous avons la chance de publier cette année deux articles portant sur les cliniques juridiques au Brésil et un autre touchant à une initiative menée par l'Université de Genève au Kenya.

2. La clinique de Montpellier, représentée par Daniel Mainguy – son Président – et Julien Roque – son Directeur, nous a également fait l'honneur de choisir la revue pour publier certaines des communications présentées lors du colloque qu'elle a organisé au mois d'avril 2019 et qui portait sur « L'introduction des cliniques juridiques dans le paysage juridique français ». Nous les remercions pour leur confiance, ainsi que les auteurs pour leurs contributions.

3. Dans le cadre d'un travail de recherche financé par le [Ministère de l'Europe et des affaires étrangères](#), nous avons eu la chance de pouvoir traduire en français des articles d'auteurs précurseurs dans la réflexion sur l'enseignement clinique du droit. Vous les trouverez ici publiés au côté de ceux du français Julien Bonnacase et du québécois François Chevrette. Ils nous rappellent que d'autres avant nous ont réfléchi à leur manière d'enseigner le droit et leurs développements n'ont rien perdu de leur pertinence, encore aujourd'hui.

4. Enfin, 2020 sera une année d'organisation du colloque du Réseau, cette fois-ci accueilli et organisé par l'Université de Genève et sa Law Clinic sur les personnes vulnérables. Un [appel à communications](#) est en cours, et nous invitons donc toutes les personnes intéressées à proposer leurs idées avant le 15 janvier 2020 ([plus d'informations en suivant ce lien](#)).

5. En vous souhaitant une bonne lecture.

